



Violences faites aux femmes : publication d'une nouvelle loi

publié le **02/08/2010**, vu **3487 fois**, Auteur : [Maître Caroline YADAN PESAH](#)

La loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants, est publiée au Journal officiel du 10 juillet 2010.

La loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants, est publiée au Journal officiel du 10 juillet 2010.

Les députés avaient adopté le texte en deuxième lecture, sans modification, le 29 juin 2010. La proposition de loi Bousquet et Geoffroy, initialement déposée le 27 novembre 2009 est donc entérinée dans sa version arrêtée, le 24 juin 2010, par les sénateurs (V. Dalloz actualité, 29 juin 2010 ; sur l'adoption en première lecture par l'Assemblée nationale, *ibid.*, 3 mars 2010).

Comprenant trente-huit articles, la loi crée notamment **une ordonnance de protection des victimes**, relevant de la compétence du juge aux affaires familiales (art. 1er ; art. 515-9 à 515-13 nouv. c. civ.), incrimine spécifiquement **le harcèlement moral** au sein du couple (art. 31 ; art. 222-33-2-1 nouv. c. pén.) et permet l'expérimentation **d'un contrôle par placement sous surveillance électronique** mobile du respect d'une décision judiciaire d'éloignement prise en cas de violences au sein du couple (art. 6).

SOURCE : Dalloz actualité © Editions Dalloz 2010. S.Lavric